

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr. Un an... 16 Six mois... 8 Trois mois... 4

Poste : 35 fr. Un an... 18 Six mois... 10 Trois mois... 5

On s'abonne :

A SAUMUR : Chez tous les Libraires ; A PARIS : Chez DONGREL et RULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS : Chez M. HAYAS-LAPITTE & Co, Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

29 Août 1878.

Chronique générale.

Il y a deux jours, dès que la nouvelle se fut répandue à l'Exposition universelle que la date officielle de la clôture avait été fixée au 31 octobre, il se manifesta chez un grand nombre d'exposants un mécontentement tel qu'immédiatement plusieurs d'entre eux s'étaient réunis, décidèrent d'adresser aux Chambres une pétition tendant à ce que la clôture de l'Exposition soit prorogée d'un mois, c'est-à-dire au 30 novembre.

Cette pétition, rédigée séance tenante, expose le double préjudice qu'éprouveraient les exposants si la date du 31 octobre, c'est-à-dire huit jours après la distribution des récompenses, était maintenue ; qu'ils seraient d'abord privés du temps matériel pour faire connaître à leur clientèle et aux visiteurs les récompenses reçues qui, d'ordinaire, sont une cause de forte vente ; qu'en outre, comme par suite de circonstances exceptionnelles, dues à la situation extérieure, des milliers d'étrangers n'ayant pu se déplacer en juillet et août, avaient annoncé leur visite pour octobre et novembre, ce serait les priver, et Paris avec eux, d'une source de profits d'autant plus grande, que les mois passés ont laissé beaucoup à désirer.

En présence du vif mécontentement qui s'est produit à l'Exposition, à la suite des dernières décisions ministérielles, nous apprenons que M. Teisserenc de Bort proposera aujourd'hui au conseil des ministres de faire publier, sans attendre la fête de la distribution des récompenses, la liste des médailles et des diplômes accordés.

Il y a trois mois environ, MM. Boulard-Joubert, Gaudy, etc., ont déposé à la Chambre des députés un projet de loi ainsi conçu :

« En cas d'insuffisance de leurs ressources ordinaires, les communes sont autorisées à s'imposer extraordinairement jusqu'à concurrence de 3 centimes additionnels au principal des contributions directes, dans le but d'accorder des secours aux familles nécessiteuses des soldats de la réserve et de l'armée territoriale appelés sous les drapeaux. »

Ce projet de loi répond, dit la Patrie, à une véritable nécessité. Si, en effet, il est facile à un certain nombre de villes et de communes riches d'accomplir ce devoir, il n'en est pas de même pour les communes pauvres. Nous appelons ainsi celles, et le nombre en est grand, dont les ressources ordinaires sont entièrement absorbées par les dépenses obligatoires.

Dans l'état actuel de la législation, il est impossible à ces communes de venir en aide aux familles dont il s'agit. En attendant que la législation puisse être réformée sur ce point, les préfets, suivant les instructions du ministre de l'intérieur, vont demander aux conseils généraux, dans la présente session, l'ouverture d'un crédit spécial destiné à venir en aide aux familles des hommes appelés sous les drapeaux, tant dans la réserve que dans l'armée territoriale, et que les communes trop pauvres ne peuvent pas secourir.

Il paraît que la circulaire relative au rôle de la gendarmerie n'a encore été envoyée ni aux préfets, ni aux commandants militaires.

Le conseil des ministres, après en avoir délibéré, a adopté un moyen terme qui semble devoir respecter toutes les susceptibilités.

Partout où les relations de la gendarmerie avec l'administration locale ont été ou menacent d'être tendues, les chefs de légions recevront, et du ministre de la guerre et du

ministre de l'intérieur, des instructions verbales leur recommandant d'apporter autant d'aménité et de bon vouloir qu'il leur sera possible dans leurs communications avec l'autorité civile.

Il serait bien à désirer que de semblables recommandations fussent faites aux divers fonctionnaires de l'ordre administratif.

Sous ce titre : « Une habileté de plus », nous lisons dans les Tablettes d'un Spectateur :

« Après avoir amélioré le sort des officiers et sous-officiers de l'armée, M. Gambetta a pensé qu'il convenait de ne pas négliger celui du bas clergé de nos campagnes, et il a chargé un de ses amis, dont nous pourrions même dire le nom, de préparer un projet de loi qui tende à doubler presque tous les appointements des desservants, vicaires et curés de communes et cantons, et de porter à deux tiers de leurs appointements le maximum de leur retraite. »

Nous ne savons ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette nouvelle, dont l'exactitude nous paraît suspecte, en raison même des termes employés ici pour l'annoncer. En effet, nul n'ignore que les ecclésiastiques n'ont point de retraite et que le traitement qui leur est parfois fourni sous ce nom provient des fonds d'une caisse instituée, dans plusieurs diocèses, sous le nom de caisse de retraites diocésaine.

Mais, en admettant que la nouvelle soit exacte, ce que nous souhaitons fort, M. Gambetta se trompe s'il espère que cette habileté — qui ne serait en réalité qu'un acte de justice tardivement fait — rallierait à ses doctrines les prêtres auxquels il chercherait ainsi, par calcul, à s'intéresser. Le clergé sait ce que sont les doctrines de la Révolution, et il n'a pas oublié que c'est à l'application de ces maximes qu'il doit la situation précaire, au point de vue matériel, à laquelle on a réduit son dévouement

Une personne à même d'être bien informée sur différents faits qui se sont passés au sujet du Crédit foncier, nous affirme que M. Gambetta soutient énergiquement M. de Soubeyran contre M. Léon Say, et qu'un échange de paroles très-vives a eu lieu, dimanche dernier, entre le ministre des finances et le président de la commission du budget sur la personnalité du sous-gouverneur du Crédit foncier.

Le maréchal de Mac-Mahon a informé M^{me} Thiers que son fils Patrice de Mac-Mahon le représenterait au service funèbre anniversaire de M. Thiers à Notre-Dame.

Ajoutons que M^{re} l'archevêque de Paris, de son côté, a fait savoir à M^{re} Thiers qu'il donnerait l'absoute.

Sous toutes réserves, on nous annonce, dit la Liberté, le prochain mariage de M. Gambetta avec M^{lle} Guichard, nièce de feu M. Dubochet.

La fiancée apporte en dot 18 millions.

Voici l'une des gracieuses prophéties de nos députés radicaux qui nous est rapportée par un témoin oculaire et auriculaire d'une réunion parlementaire qui a eu lieu l'autre soir chez un de nos représentants, rue Louis-le-Grand, à Paris :

« M. Dufaure a résisté jusqu'ici et veut résister à nos exigences sur l'immovibilité de la magistrature, mais nous allons nous passer de son autorisation et de ses services. Il a fait son temps, il faut qu'il disparaisse. »

Ceci est à rapprocher de ce que disait un autre député, jeudi dernier, dans un dîner auquel il était invité chez un médecin du quartier des Ternes :

« Nous allons avoir la majorité au Sénat ; nous serons absolument les maîtres, et notre premier acte sera de revenir à Paris, en

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PUPILLE DE SALOMON

PAR

M^{lle} MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

Tout en parlant, Salomon détachait les nœuds qui fermaient soigneusement le carton. « Voilà ! » dit-il en soulevant avec une précaution amoureuse l'ébauche qu'il dressa sous le meilleur rayon du jour. Alice leva les yeux et les abaissa aussitôt pour ne pas rencontrer le regard de son père. « Hein ! disait Salomon, voyez-vous cet effet ?... Cette croupe de coteau s'arrondissant en sombre sur ce large ruban de lumière !... Voyez-vous ces fleches de feu posées en gerbes comme des épis gigantesques dans un champ sans limites ! et ces vapeurs légères se roulant en gracieux flocons sous

une brise si douce qu'on les aperçoit à peine se mouvoir !... Il fallait sentir ce calme, il fallait contempler cette splendeur pour comprendre et rendre avec fidélité.

— Vous vous pénétrez beaucoup de l'esprit des choses ? dit Alice d'un ton grave et en inclinant la tête par un mouvement d'adhésion qui lui paraissait un éloge suffisant.

— Que faire sans cela, je vous le demande ? Ceux qui se contentent de regarder à la surface, ce sont les stupides du Psaume : Oculos habent, et non videbunt.

— Ah ! c'est charmant d'aller ainsi dans la campagne reproduire ce que l'on voit, continua la jeune fille, pendant que M. Benoît déplaçait sans façon le journal qui venait d'arriver. Seulement, il faut se charger de trop de choses. Cette huile embarrassante, cette quantité de petits tubes...

— Allons donc ! on ne prend que l'indispensable.

— Je sais bien ce qu'il faut. J'ai vu les copistes du Louvre ; ils avaient dans leurs boîtes une multitude de couleurs...

— Trop, mademoiselle Alice, beaucoup trop. Voyez-vous, nous ne sommes plus que des pygmées, des êtres dégénérés. Aujourd'hui, les chimistes abondent, les coloristes ont disparu. On invente, on invente, ce n'est pas tout, que diable ! l'important, c'est de bien appliquer. Du temps de

Raphaël on n'avait que sept couleurs, encore devait-on presque toujours les broyer soi-même ; et l'on faisait des chefs-d'œuvre ! De nos jours, ce sont des mélanges, ce sont des tâtonnements... Celui qui a la science du coloris varie ses effets rien qu'en changeant ses tons de voisinage. Rubens employait quelquefois ses couleurs pures, pures, entendez-vous cela ? Le coloriste sérieux ne recule pas devant certaines hardiesses.

— Vous appartenez assurément à cette école, interrompit M. Benoît en jetant un coup d'œil vers le paysage fulgurant.

— Donnez, dit Alice, je vais mettre votre toile où il faut.

Elle sortit et se dirigea vers la salle à manger dont les vastes panneaux de chêne offraient le moyen de placer sans dommage, au milieu de leurs rainures, le clou nécessaire pour maintenir la peinture dans le jour et l'isolement voulus. Dans le vestibule, Alice rencontra une jeune servante dont le rôle se bornait le plus souvent aux humbles fonctions d'aide de cuisine.

« Mademoiselle, dit Mathurine, Pierre Chabot, du Grand-Pignon, est venu ce tantôt. Il a beaucoup regretté de ne pas trouver Monsieur et il vous a apporté en cadeau deux bien jolis dindonneaux gras. — C'est bon, je lui sais gré de son attention. »

Alice fit quelques pas, puis, tout à coup, se ravisa : « Mathurine, dit-elle, les dindonneaux sont-

ils tués ?

— Tués, plumés, tout comme aux étalages.

— Eh bien ! allez chercher le plus beau. Vous me l'apporterez dans la salle à manger.

— Tout de suite, Mademoiselle.

Pareille à une cariatide rustique, la robuste fille reparut bientôt, portant en équilibre sur sa tête une corbeille pleine de pains fraîchement cuits et tenant à la main le volatile offert par le fermier. Alice achevait de suspendre l'ébauche. La jeune servante se débarrassa de ses pains et vint regarder curieusement, puis demanda : « Qu'est-ce que c'est que ça, Mademoiselle ? C'est tout jaune ! »

— C'est le soleil qui se couche, Mathurine.

— Oh ! Mademoiselle !... »

Alice prit le dindonneau et le posa sur une des encoignures de marbre. Mathurine restait debout, immobile, contemplant le fantastique paysage. « C'est M. Salomon qui a peint cela ? dit-elle. »

— Oui, ce soir, n'en approchez pas. Il faut servir le dîner, il est bien temps.

— Ça vient, Mademoiselle, Jeanne est environ à dresser ses plats.

— Pressez-vous un peu, reprit doucement M^{re} Benoît, aux cuisines on peut avoir besoin de vous. »

Mathurine saisit sa corbeille vide et s'en alla en jetant un dernier et malin regard sur l'image du roi des astres.

Cependant, Alice portait une main profane sur

aisant tous nos efforts pour renverser Mac-Mahon.

Trois conseils généraux, l'un dans l'Ouest et les deux autres dans le Nord, auxquels on avait proposé de voter une souscription à la statue de M. Thiers, ont refusé d'y participer.

Le *Messageur du Midi* assure que c'est à la suite du conseil des ministres de jeudi que le ministère, fort inquiet des nouvelles reçues de Tunis, aurait résolu de donner à M. Roustan, consul général de France à Tunis, et actuellement en congé de trois mois à Paris, de rejoindre immédiatement son poste, et que le vaisseau de guerre l'*Armide* aurait été mis à sa disposition pour le conduire immédiatement à Tunis.

Etranger.

Aujourd'hui encore, nous sommes sans nouvelles importantes concernant les événements de Bosnie. On croit que d'importants préparatifs s'effectuent présentement, tant dans le corps d'armée du lieutenant feld-maréchal comte Szapary qu'au quartier général du commandant de l'armée d'occupation. C'est ce qui expliquerait pourquoi depuis quelques jours il n'a été publié aucune dépêche officielle de Sérajevo comme de Doboj.

Vienne, 27 août.

Une nouvelle attaque contre la 20^e division a eu lieu près de Doboj, le combat a été peu important.

Par suite du désarmement de Sérajevo, 6,000 fusils ont été livrés aux Autrichiens.

Les débris des bandes d'insurgés de la Bosnie et de l'Herzégovine paraissent se concentrer à Tachlidje. Plusieurs détachements de troupes austro-hongroises se dirigent contre eux de divers côtés.

Une contribution de guerre de cent mille florins a été imposée à la ville de Stolat, où une tentative d'insurrection a été sévèrement réprimée.

Russie. — Un ukase impérial, vu la multiplicité des crimes politiques, proclame dans toute la Russie la loi martiale.

Chronique militaire.

La mission militaire russe, chargée d'assister aux manœuvres d'automne en France, se compose de la manière suivante :

MM. les généraux Ignatief et Mirkovitch ; le colonel Eden et le capitaine Andrievski.

Le roi des Pays-Bas a désigné, pour assister à nos manœuvres, une mission militaire composée de :

MM. le colonel Van-Bel, commandant du régiment des grenadiers et chasseurs ;

la carnassière grise suspendue ainsi que le tube de fer au porte-manteau de l'antichambre. Elle en sortit la boîte et se mit en devoir de glisser à sa place le dindonneau entouré d'un linge blanc. « My dear miss, dit la fidèle Betty survenue pendant ce changement, il me semble qu'au lieu de toucher aux possessions de ce gentleman, vous auriez pu tout simplement envelopper la petite bête.

— Non, non, ma bonne, répondit M^{lle} Benoît. Le sac ainsi bouclé suit forcément le voyageur : de cette sorte, tout arrivera au port ; car, fit-il le tour du monde, je suis bien sûr que M. Salomon n'oubliera jamais nulle part sa boîte à peindre. »

Après le dîner, Salomon voulut réclamer la sonate que, le matin, la jeune fille lui avait promise. « Mon cher ami, dit M. Benoît, je dois vous avertir qu'il ne reste que le temps nécessaire pour gagner la gare avant le passage du train. Je vous offrirais bien de rester quelques jours près de nous...

— Oh ! non, je vous remercie, je vais vous dire adieu. Il faut que je sois demain à Nantes.

— Et puis, M^{lle} Rosa vous attend sans doute ?

— Oui, elle m'avait parlé de midi....

— Alors, je fais atteler.

— Vous allez me trouver bien indiscret, dit la jeune fille quand elle fut seule avec le professeur. Je me suis permis de mettre dans l'enveloppe de votre boîte un petit objet que je vous prie d'offrir de ma part à M^{lle} votre belle-sœur. Entre maîtres-

Alewyn, major d'état-major, et le comte Van Lynden, major au 4^e régiment de hussards.

Enfin, le gouvernement bavarois envoie en France, pour suivre nos manœuvres, M. le lieutenant-colonel chevalier de Hofman.

A l'occasion des noces d'argent du roi des Belges, l'*Avenir militaire* annonce que Léopold II a accordé les distinctions suivantes aux membres de la commission française en Belgique. Ont été nommés dans l'ordre de Léopold : grand-croix, M. le général Clinchant, commandant le 1^{er} corps d'armée ; grands-officiers, MM. les généraux Loysel, commandant la 3^e brigade d'infanterie ; Lambert, inspecteur général de gendarmerie, et Campanon, chef d'état-major du 4^e corps ; commandeur, M. le colonel de Négrier, du 103^e de ligne ; officier, M. le capitaine d'état-major Fayet, aide-de-camp de M. le général Clinchant.

Chronique Locale et de l'Ouest.

COURSES DE SAUMUR.

Deuxième jour, mardi 27 août.

Le ciel s'est tout à fait mis de notre côté. Dès le matin, chacun, consultant son baromètre, avait constaté une hausse sensible et en avait tiré un augure favorable. Aussi les dames qui avaient reculé, dans la journée de dimanche, avaient-elles déployé leurs plus riches toilettes, et les voitures sur le turf et les tribunes présentaient-elles le plus brillant aspect. Le peuple lui-même avait quitté l'atelier et le pourtour de la piste était aussi animé que les années précédentes.

Nos courses se sont ressenties de ces circonstances heureuses : le sol avait séché sous l'influence de la douce température des vingt-quatre dernières heures et était beaucoup plus favorable.

Voici les résultats de la seconde journée :

1^{re} Course plate militaire pour MM. les officiers de l'École de cavalerie montant des chevaux de manège. Prix, un objet d'art offert par la Société des courses.

Ce premier prix a été chaudement disputé ; longtemps les chances ont été indécises, ce qui prouve que, si les coursiers étaient d'égalité forcée, les écuyers rivalisaient de science équestre.

Enfin, sont arrivés au poteau :

1^{er}, Le Berger, bai-cherise, 4 ans, fils de Bigarreau et la Baronne, monté par M. de Beaumont.

2^e, Picador, alezan foncé, 3 ans, fils de Gabier et Tire-Fly, monté par M. de l'Espée.

3^e, Maurice, alezan, 4 ans, de Fa-Dièze et Miraculeuse, monté par M. Varin.

4^e, Kelso, bai-châtain, 5 ans, de Kings-Scott et Zingara, monté par M. de la Hamelinaye.

2^e Prix de la ville de Saumur (handicap), 3,000 fr., dont 2,000 fr. donnés par la ville de Saumur et 1,000 fr. par la Société des courses, pour chevaux de 3 ans et au-des-

ses de maison, on peut se permettre ces familiarités.

— Comment ? mais, je ne sais pas...

— Elle vous le fera voir demain à votre déjeuner. Vous pouvez bien porter votre boîte à la main ?

— Enfin, Mademoiselle, si cela vous fait plaisir...

La voix du banquier se fit entendre. « Venez-vous, Salomon, la voiture vous attend.

— Adieu, cher Monsieur, mon père vous appelle.

— A bientôt, mademoiselle Alice, je vous recommande mon ébauche !

— Ne vous inquiétez pas à ce sujet. »

Les dernières poignées de main s'échangèrent entre les blanches clartés de la lune qui se dégageait des nuages et les feux rouges des lanternes du breack. « Couvrez-vous bien, Salomon. Au revoir ! »

Les chevaux s'élançèrent, la voiture disparut dans l'allée sombre.

(A suivre.)

sus, nés et élevés en France. — Distance : 2,200 mètres environ.

C'est pour cette course qu'il y avait eu vingt-deux engagements. Quatre seulement se sont trouvés dignes les uns des autres : dix-huit, comme on l'eut dit dans un autre milieu, ont baissé pavillon. Sont arrivés :

1^{er}, Duchesse II, p. alezan, 3 ans, 53 kil., fille de Zouave et de Reine-de-Naples, appartenant à M. de Nexon, montée par Gibson.

2^e, Furibond, p. alezan, 3 ans, 55 kil., fils de Honesty et Furie, monté par Mills, propriétaire M. J. Kent.

3^e, Saira, ch. alezan, 5 ans, 64 kil., fils de Wingrave et Pastille, monté par son propriétaire, M. Armand de Nexon.

4^e, Sénateur, au comte de Sapinaud, 3 ans, 53 kil., fils de Royal-quand-Même et Clarinette, monté par Barnes.

Le premier a gagné d'une longueur ; entre le deuxième et le troisième il n'y avait qu'une demi-longueur.

3^e Course de haies (militaire) : prix, un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les officiers de l'École de cavalerie montant des juments de pur-sang. Distance : 2,000 mètres environ et 4 haies.

Ici, toutes les prévisions ont été déçues : ceux sur lesquels on avait fondé le plus d'espérances ont fait défaut.

1^{er}, Guitare, bai-cherise, 9 ans, par Allez-y-Gaiement et Petite-Musique, montée par M. de Fontenailles.

2^e, Javotte, alez., 6 ans, par Fortunio et Duchess-of-Athol, montée par M. Allard.

3^e, Mosquée, 4 ans, par Dollar et Moskowa, montée par M. de la Villestreux.

4^e, Roquelaure, 4 ans, par Pompier et Reine-Elisabeth, montée par M. de Bellaing.

5^e, Jane, b. ch., 5 ans, par Sincerity et Juanita, montée par M. de Mortemart.

4^e Hunt and military, steeple-chase, 500 francs, dont 200 offerts par M. Joubert, sénateur de Maine-et-Loire, et 300 par la Société des courses, pour chevaux de chasse et de promenade et pour tous chevaux à réclamer pour 2,500 fr. Distance : 3,000 mètres et 12 obstacles environ.

1^{er}, Sirocco, ch. bai, 5 ans, 73 kil., fils de Dollar et sœur de Compromise, monté par M. le vicomte de Poly.

2^e, Pèlerin, ch. bai, âgé, de The Pear et Glauca, monté par M. Deschènes.

3^e, Surprise II, âgée, 68 kil., de Tic-Tac et Aline, montée par M. de Cahouet.

Surprise devait arriver première, elle avait franchi tous les obstacles avec la plus grande facilité et prenait de l'avance constamment ; malheureusement, à la douve, elle s'est abattue ; son cavalier s'est remis en selle aussitôt, mais ses chances avaient bien diminué. Il est probable cependant qu'avec un plus long parcours il eut encore été un concurrent redoutable.

5^e Steeple-Chase militaire, un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les officiers de l'École de cavalerie montant des chevaux de manège. Distance : 3,000 mètres et 12 obstacles environ.

Sur six chevaux engagés, Coq-de-Bruyère seul n'a pas couru. Le parcours s'est fait avec un ensemble parfait, et le juge à l'arrivée a dû avoir l'œil au guet, car le résultat, de loin, paraissait devoir être indécis.

A gagné d'une longueur Miss Dora, bai-cherise, 70 kil., fille de Royal-Quand-Même et Barricade, montée par M. de Nexon.

Second, d'une demi-encolure, Phalenstérien, le vainqueur de dimanche, monté par M. de Cahouet.

Troisième, Prime-Rose, qui, dimanche encore, s'était distingué dans le steeple-militaire avec Phalenstérien.

6^e Prix du Conseil général (steeple-chase, handicap), 2,000 fr., dont 1,200 fr. offerts par le Conseil général de Maine-et-Loire, et 800 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux. — Distance : 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

Six engagements, cinq chevaux au poteau du départ.

La confiance était telle pour tous les lutteurs, que les parieurs étaient embarrassés. Bayard s'est cependant montré digne de la préférence, mais le mur lui a été fatal : il a fait une chute sans gravité.

Après bien des alternatives, sont arrivés : 1^{er}, Carabinier, monté par son propriétaire, M. le baron de Rochetaillée.

2^e, Galopin II, cheval alezan, âgé, 62 kil., de Peace et Mélanie, à sir William, monté par Ch. Lord.

3^e, Gavotte, au capitaine Cadrillon, montée par Blinco.

A 5 heures 1/2, les fêtes hippiques de Saumur étaient terminées, le clairon sonnait, les voitures s'ébranlaient ainsi que les piétons pour gagner la sortie.

Or ce n'était pas chose facile. Les pluies continuelles qui avaient tombé avaient fait déborder les fossés, le Thouet lui-même avait grossi et l'accès de l'hippodrome était devenu impossible par les prairies.

Le bas chemin qui communiquait avec la route de Varrains était submergé sur une longueur de 20 mètres environ ; au delà, tout détrempé, il était presque impraticable. C'est cependant la seule issue possible : les piétons traversent les fossés sur des passerelles provisoires et paissent à leur aise dans la boue.

C'est dans ce même chemin qu'en se rendant aux courses il est arrivé un accident à une honorable famille de notre ville, accident qui fort heureusement n'a pas eu les suites graves que l'on pouvait redouter. La voiture de M. Henri Delavau suivait la file sur le rang de droite ; tout à coup le cheval, effrayé, se jeta de côté et tomba dans un fossé, profond et large, où il disparut presque entièrement. Les dames eurent assez de sang-froid pour ouvrir la portière et se jeter dehors. L'avant-train s'enfonçait dans la vase et le cheval lui-même piquait de plus en plus. C'est grâce aux secours qui lui sont arrivés et à ses propres efforts que l'animal a été retiré de cette situation dangereuse. M. Henri Delavau s'est empressé d'exprimer toute sa reconnaissance aux personnes qui lui ont donné leur concours et des témoignages nombreux de sympathie. Si la voiture avait versé, les dames qu'elle renfermait auraient couru un véritable danger.

Le public a remarqué que la musique municipale ne s'était pas fait entendre pendant nos courses comme les années précédentes. C'est à la société des auteurs lyriques qu'il faut s'en prendre. Ces messieurs ont demandé des droits d'auteurs auxquels ils n'avaient pas songé jusqu'ici, et la commission des courses, toujours soucieuse des intérêts qui lui sont confiés, n'a pas voulu se soumettre.

Personne, nous en sommes certains, ne leur en saura mauvais gré, pas même les musiciens, qui savent bien qu'en pareille occurrence leur concours a toujours été fort apprécié et qu'on leur a toujours témoigné une vive reconnaissance pour leur désintéressement.

Parmi les étrangers de distinction qui ont assisté à la seconde journée de courses, on remarquait M. Patrice de Mac-Mahon, sous-lieutenant au 13^e chasseurs à pied, fils aîné du Président de la République.

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-SUR-FLORENT.

La seconde Assemblée de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur, aura lieu, cette année, le dimanche 4^e septembre prochain.

Parmi les récompenses honorifiques accordées aux membres des sociétés de secours mutuels, par décret du 17 août, nous remarquons, dans les arrondissements qui nous touchent :

M. Aubert du Petit-Thouars (Georges), président de la Société de Loudun, médaille d'argent.

M. Rivière, secrétaire adjoint de la Société Philanthropique de Thouars, médaille d'argent.

M. Assier, président de la Société de Loudun, médaille de bronze.

M. Ratouis, président de la Société de Vernouil, médaille de bronze.

M. Garnier, visiteur de la Société Philanthropique de Bressuire, médaille de bronze.

M. Chaussée, membre de la Société de Baugé, mention honorable.

Une dépêche de New-York, en date du 27 août, est ainsi conçue :

« D'après le bureau météorologique, une dépression atteindra les côtes de la Bretagne et celles de la Norvège et de la France, vers le 29. Elle sera accompagnée de pluies et forts vents. »

Le phoque que les journaux d'Angers nous signalaient s'est montré à Orléans, où la chasse lui a été inutilement donnée.

Le *Monsieur orléanais* annonce que, sur-

pris par des habitants de Monche, près Neung-sur-Loire, et exténué de fatigue, l'amphibie s'est laissé tuer à coups de ra-

mes.
De la tête à la naissance des nageoires, il mesurait 4 mètres, et 80 centimètres de circonférence à la hauteur des nageoires de devant. On a constaté qu'il avait été atteint par cinq chevrotines, dont une dans la région du cœur.

LA STATUE DE RABELAIS A TOURS.
Nous avons déjà annoncé le projet d'élever à Tours une statue à Rabelais. Voici les réflexions qu'a suggérées à l'un de nos concitoyens cette singulière idée.

Monsieur le Rédacteur,
L'Assemblée a décidé que les Tourangeaux, justement épris de toutes les gloires de leur belle province, vont élever une statue à Rabelais et la placer en face de celle de Descartes.

Le chiffre de l'allocation municipale pour cette fête serait déjà voté. Les journaux nous l'ont dit, et ce qu'ils disent est, vous le savez, parole d'Évangile.

Excellente idée assurément que de mettre ces deux grands hommes en regard l'un de l'autre. L'a-propos d'un tel parallèle ne saurait échapper à personne, et il serait facile de le rendre tout-à-fait éloquent par des inscriptions d'une étonnante symétrie.

Descartes, l'œil plongé au fin fond de son âme et la plume des « Méditations » à la main, répètera le fameux axiome : « Je pense, donc je suis. » Et Gargantua, se frappant sur le ventre, n'aura qu'une lettre à changer pour lui répondre : Et moi aussi, je pense, donc je suis. »

Quelques guirlandes de cervelas, élégamment étiquetées, ne feraient pas mal non plus autour du monument, avec permission donnée au public de les « déboulonner » pendant les derniers couplets de l'hymne « à boire » qui sera sans doute chanté dans cette cérémonie.

Si les sous-fions de l'hymne national étaient réclamés par la foule enthousiaste, je n'y verrais pas d'inconvénient, — au contraire. — La Marseillaise n'est pas toujours en colère. Chacun sait que cette bonne fille un peu commune, c'est vrai, — à qui la foule met parfois son bonnet de travers et chante par les rues, tout simplement parce qu'elle est en goguette :

Allons enfants de la Courtille,
Le jour de boire est arrivé ;
C'est pour nous que le boudin grille,
C'est pour nous qu'il est préparé (bis).
Etc., etc.

N'est-ce pas là du Panurge tout pur ? Panurge, le grand gouailleux, eût-il mieux trouvé ?

L'air national ainsi transposé, avec un cervelas et un litre de bleu à la clef, serait donc tout-à-fait dans le diapason de la circonstance. Et cette transposition du sacré au profane, de la frontière envahie à la Courtille, du bivouac guerrier aux salles fameuses de la « Cave-Pointe » ou de la « Pomme-de-Pin », se fera d'instinct et toute seule, par la force des choses, aux pieds du héros de la fête.

Les fumets de « haute graisse », le « trinqueballement des piots », les gous-gous de la « dive bouteille », tous ces enfouissements et pourléchements de victuailles sans fin, que Rabelais a élevés à la hauteur de l'épopée, ne seront-ils pas dans toutes les mémoires, et pour la plupart des spectateurs, l'unique et véritable objet de la cérémonie, — tandis que très-effectivement et panurgiquement « on humera le piot es lavernes » du voisinage ?

Le « sang impur », réclamé autour du joyeux compère, ne pourra donc s'entendre, en bonne conscience, que du gros bleu, ou du sang, non moins gastronomique, qui gonfle, de temps immémorial, les innocents trophées de la charcuterie. Et ce cri de l'estomac est bien de nature à trouver grâce auprès des oreilles les plus prévenues.

Que dis-je ? plus d'une sera vaincue, réconciliée. Que n'a pas fait la première R. F., avec ses banquets patriotiques et ses orchestres en plein vent pour l'apaisement de nos discordes et l'avènement de la véritable fraternité ! Et la lyre d'Orphée n'a-t-elle pas su trouver le joint et l'agencement harmonieux des marbres les plus insensibles ?

Essayons-donc à noire tour et n'ayons pas à nous reprocher de laisser infructueux, dans les fastes de l'histoire, de pareils exemples.
Où, il est permis de l'espérer, l'esprit

et le jus de la fête, circulant de proche en proche et bouillonnant dans cette foule, sous le ronflement bien nourri d'un orchestre patriotique, inonderont tous les cœurs et les confondront dans l'épanchement d'une commune joie. L'évocation d'un aimable génie aura fait ce prodige. La « dive bouteille » et le trombone civique, baissés d'un demi-ton, n'y auront pas nui, et l'ivresse pourra être... universelle.

Descartes, le renfrogné, à l'autre bout de la place, songera-t-il à s'en plaindre ? — Il aurait tort. — N'est-ce pas lui, tout en faisant ses réserves de chrétien dans le meilleur coin de son âme, qui a formulé, plus méthodiquement et rigoureusement que personne, la charte d'affranchissement de la raison humaine ?

Vive la Chartre ! Celle-ci, comme beaucoup d'autres, a porté ses fruits. Les voilà aujourd'hui tombés à terre et pullulant en toute liberté dans le champ de la philosophie.

« Je pense, donc je suis », cela suffit, avez-vous dit, comme point de départ à la raison et comme base à l'édifice de la vérité. Eh bien, ma pensée à moi, philosophe du XIX^e siècle, c'est de panser mon ventre. Fils de singe, cela me suffit.

Le but et l'horizon de ma vie n'est pas plus haut que le gril de mon boudin et le robinet de ma futaille.

Rabelaisons, mes amis. Nos édiles, retour de Vézetz, ont mille fois raison, Rabelais for ever !... c'est la meilleure philosophie.

Et l'illustre penseur, — étrange morale de cette histoire, — l'ascète prodigieux de la méditation solitaire, le fugitif des foules et de leurs bruits jusqu'au delà des frontières de la patrie, aura eu beau faire : mort et coulé en bronze, une fête le rattrape, au nom de la libre pensée, danse, mugit, fri-cote autour de lui ; une fête de Rabelais — et une... de belle.

Si les statues parlaient, à l'heure des fantômes, comme il advint au Spartacus et au Vindex des Tuileries dans une nuit mémorable, le dialogue entre les deux bronzes serait curieux à recueillir.

L'honnête grand homme, très-intrigué et scandalisé des « rigollements » de la journée, saluant le nouveau venu timidement et lui demandant, avec la courtoisie du grand siècle, à quel collègue illustre « de piédestal » il a l'honneur de parler ; — l'autre riant sous cape et tout confit d'abord de feinte modestie : comment avouer son humble nom devant le patriarche et le géant de la pensée moderne ?... Ce bon Descartes pris au piège et versant peu à peu le trop plein de son cœur quel dévergondage aujourd'hui dans la libre pensée ! Et à qui la faute ?... Funeste renaissance qui du premier coup est allée trop loin et dont le « ver rongeur » a résisté plus tard à tous les contre-poisons de la véritable méthode philosophique !

Rabelais enfin se démasquant, piqué au vif, lâchant son répertoire, tirant le grand jeu, s'échauffant au massacre et « roulant » la méthode, « les tourbillons » et le reste, avec sa verve endiablée ; — ne serait-ce pas joli ?... mais il y faudrait le sténographe des Tuileries.

Le chantre de Pantagruel, nous ne saurions l'oublier, fut presque des nôtres. Peu s'en est fallu qu'il n'honorât le Saumurois de sa naissance, au temps de nos anciennes divisions géographiques. J'ai donc cru, monsieur le Rédacteur, pouvoir m'adresser à votre estimable journal pour que mon idée « épigraphique » fût tout doucement son chemin et parvint jusqu'aux oreilles municipales de nos ingénieux voisins. N'est-elle pas d'une merveilleuse simplicité et burinant avec une concision incomparable le parallèle et le contraste ?

O puissance d'une seule lettre, remaniée à propos, pour la gloire d'un grand homme et la consécration de ses droits aux hommages intelligents de la postérité !

Mais il ne sied pas à ma modestie d'insister là-dessus.
Veuillez agréer, etc.

UN SAUMUROIS.

TOURS.

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Une tentative d'assassinat a été commise jeudi à Tours, rue Febvotte, dans les circonstances suivantes :

« Vers deux heures après midi, un individu, après avoir longtemps rôdé autour du cabaret de la femme Mauny, finit par y

entrer. Il s'assit, et tout en se plaignant fort de la chaleur, demanda un vermouth à l'eau.

Il consuma le liquide qui lui fut servi et dit ensuite à la femme Mauny, en portant la main à sa poche, mais sans montrer aucune pièce : Je vais vous payer. Avez-vous à me rendre la monnaie sur une pièce de 20 francs ?

— Oui, certainement, je puis rendre sur cette pièce. Je vais chercher de la monnaie.

Elle se rendit dans un appartement voisin où elle prit de l'argent dans un meuble. Pendant ce temps le consommateur s'était levé, et s'avançait de quelques pas vers la chambre où se trouvait la débitante dont il paraissait observer les mouvements avec beaucoup d'attention.

Cette femme revint bientôt dans le débit, et posa sur la table la somme qu'elle avait à rendre sur la pièce de 20 fr., en tenant compte de la consommation faite.

— Voilà la monnaie, dit-elle.

Et ayant quelque méfiance à l'égard de cet homme qui ne montrait pas la pièce de 20 francs annoncée, elle couvrait son argent avec sa main.

L'individu était debout près d'elle. Tout à coup, il la saisit par la tête, la força à se courber et lui enfonça dans la nuque une espèce de tire-point qu'il avait pris rapidement dans sa poche. Ayant ensuite ramassé l'argent qui se trouvait sur la table il se sauva à toutes jambes.

Malgré la vive douleur qu'elle éprouvait, la femme Mauny courut après l'assassin, en criant au voleur. Un passant, et plus loin des ouvriers qui travaillaient à la construction d'une maison auraient dû répondre à l'appel de cette malheureuse. Ils n'en firent rien, et le misérable put s'échapper.

C'est alors que la femme Mauny s'aperçut que le fer avec lequel elle avait été blessée était resté dans la plaie. Elle l'arracha et rentra chez elle en chancelant.

On ne sait encore quelles pourront être les conséquences de sa blessure, qui a une profondeur de 40 centimètres environ. Cette pauvre femme à un nourrisson qu'elle avait allaité jusqu'à ce jour. On nous dit qu'aujourd'hui elle ne peut plus nourrir elle-même l'enfant, parce que son lait arrive mélangé de sang et de matières décomposées.

Faits divers.

Le Citoyen de Marseille annonce que depuis vendredi la Corse est en communication télégraphique directe avec la France. La pose du câble sous-marin vient d'être heureusement effectuée par M. Ailhaud, inspecteur-général, et M. Deltz, directeur régional mécanicien. — C'est la Charente qui a transporté le câble d'Antibes à Saint-Florent en Corse.

Decouverte de la direction des ballons.
On écrit de Londres :
Une grande découverte vient de recevoir l'approbation du War-Office.

Le capitaine Templar a enfin réussi à diriger les ballons militaires. Il a exécuté mercredi et samedi des manœuvres aériennes qui lui ont permis, par l'électricité, d'accomplir à 1,500 mètres les mouvements que le général d'Aquila lui commandait de la plaine de Woolwich.

En même temps, il y a une autre découverte non moins importante, celle de M. S. Cohné, qui produit pour la lumière électrique un cône surpassant tout ce qui a été trouvé jusqu'à ce jour. Non-seulement il supporte les effets de cette lumière pendant 48 heures sans détérioration, mais encore la flamme qu'il produit est à la fois plus douce et plus pénétrante. Les expériences à Woolwich ont eu le plus grand succès.

M. H. Milward et Sons, fabricants d'aiguilles à Redditch (Angleterre), sont représentés dans la présente Exposition par une jolie et élégante vitrine contenant : aiguilles à coudre, aiguilles à machines, boîtes fantaisies, etc.

Cette importante maison, établie en 1730, emploie 750 ouvriers et fabrique chaque semaine de 7 à 8 millions d'aiguilles à coudre, qu'elle expédie dans le monde entier. Elle a

un dépôt à Paris, 65, boulevard de Sébastopol ; à des agences à Lyon et Rouen.

La maison fabrique une grande quantité d'hameçons de toutes qualités et de toutes grandeurs, depuis 84 mille hameçons au kilogramme jusqu'à 4 hameçons pour le même poids.

Nous désirons attirer l'attention du public sur son exposition spéciale d'aiguilles pour machines à coudre ; un très-grand soin est apporté à la fabrication de cet article qui est très-important.

Institution de M^{me} V^e Cavalier.

Une rentrée aura lieu le lundi, 2 septembre, pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatulences, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescierie du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :
Cure N° 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur, — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire ; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal ; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescierie est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu ! elle m'a fait revivre ; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescierie, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescierie chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BESSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — ANGERS, Veuve CHANTEAU, épicière ; LEVEQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — BAUGÉ, BUCHMANN, marchand de comestibles. — BEAUPREAU, M^{me} BELLARD, épicière. — CHOLET, VANDANCROU-BUREAU, 63, place Rouge ; CORTIN, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMETY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 AOUT 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	76 95			Crédit Foncier colonial, 300 fr.	880			Canal de Suez	770		3 40
3 % amortissable	80 25			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	775			Crédit Mobilier esp.	755		15
4 1/2 %	109 95			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	670			Société autrichienne	551 25		3 75
Obligations du Trésor, 1. payé.	500			Crédit Mobilier	416 25		2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	383		50	Crédit foncier d'Autriche	455			Orléans	358		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515			Charentes, 500 fr. t. p.	697 50	2 50		Paris-Lyon-Méditerranée	354		
1865, 4 %	534 10			Est	1098 75			Est	382 75		
1869, 3 %	406		8	Midi	833 75			Nord	358		
1871, 3 %	399			Nord	1370		11 25	Ouest	352 10		
1875, 4 %	515			Orléans	1195			Midi	363 50		
1876, 4 %	515		50	Ouest	773 75	3 50		Charentes	388		
Banque de France	3120			Compagnie parisienne du Gaz	1333			C. Canaux agricoles	276 25		
Comptoir d'escompte	743 75	1 25		C. gén. Transatlantique	500			Canal de Suez	565		
Crédit agricole, 200 f. p.	463	5									

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 9 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — — omnibus-mixte.	(s'arrête à Angers)
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.	
1 — 35 — — — — — soir, express omnibus.	(s'arrête à Angers)
4 — 10 — — — — — omnibus-mixte.	
7 — 15 — — — — — omnibus-mixte.	
10 — 37 — — — — — omnibus-mixte.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
9 — 31 — — — — — omnibus.	
9 — 40 — — — — — omnibus.	
12 — 40 — — — — — soir, express.	
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.	
10 — 38 — — — — — omnibus-mixte.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

D'un acte reçu par M^e AUBOYER, notaire à Saumur, le dix-neuf août mil huit cent soixante-dix-huit, dont deux expéditions ont été déposées aux greffes du tribunal de commerce et de la justice de paix du canton nord-ouest de Saumur, le vingt-trois août, même mois ;

Il appert :
Que MM. Armand MOCARD et Louis-Alfred HÉROUX, tous deux ouvriers peintres, demeurant à Saumur, ont formé entre eux une société en nom collectif pour faire le commerce de peintre-vitrier.

Cette société a été contractée pour dix années, qui ont commencé à courir le dix-neuf août mil huit cent soixante-dix-huit.

La raison sociale est MOCARD et HÉROUX, et la signature portera ces noms ; chacun des associés en fera usage, mais il n'engagera la société que pour les affaires qui l'intéressent. Le siège de la société est fixé à Saumur, rue Nationale.

(422) Signé : AUBOYER.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
PRÉSENTÉMENT,
LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE
Commune de Villebernier, à 3 kilomètres de Saumur,
Avec cour, servitudes et grand jardin.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE
A L'AMIABLE ;
1^o MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n^o 4, occupée par le professeur Boré ;
2^o MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n^o 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.
S'adresser, pour traiter, à M. SARGENT, rue Saint-Lazare, ou à M^e CLOUARD, notaire. (135)

BONNE BOULANGERIE
A VENDRE
Aux environs de Saumur.
50,000 francs d'affaires par an.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UNE BONNE CHIENNE D'ARRÊT
Agée de quatre ans.
S'adresser à M. MASSON, propriétaire àigné, près les Petits-Cabarets, commune des Ulmes. (414)

A VENDRE
UNE BONNE CHIENNE EPAGNEULE
Agée de deux ans.
S'adresser à M. BOURBEAU, à Fontevrault. (416)

A VENDRE
UN BEAU CHIEN D'ARRÊT, bien dressé, même pour la chasse au gibier d'eau.
S'adresser à M. HUBERT, garde particulier du château de Milly.

A VENDRE
UN BEAU CHIEN D'ARRÊT, blanc et orange, parfaitement dressé.
S'adresser à M. FOUCHIER, garde aux Huraudières.

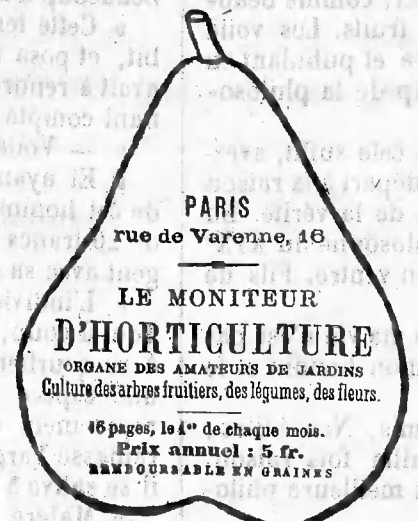
CHASSE
M. BEAUFILS-ARDOUIN interdit la chasse sur ses propriétés de Varennes, Villebernier et Russé. (417)

CHASSE
La chasse est formellement interdite sur la **Terre du Pré**, commune d'Allonnes, à toute personne qui ne sera pas munie d'une permission écrite de M. DE LESPAGNEUL. (403)

Une IMPORTANTE MAISON de VINS
ayant des établissements en France et à l'Etranger, demande, pour son extension, un ou plusieurs capitalistes avec un MILLION. Apport de la maison : 500,000 francs. Références de premier ordre. AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, Paris.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

EXPOSITION UNIVERSELLE
Voyage gratuit à Paris
(Aller et retour en toutes classes).
ADMINISTRATION :
Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.
L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.
Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.



LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

18, rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS
BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :

- 1^o De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
- 2^o De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
- 3^o **L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.**
- 4^o De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
- 5^o De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
- 6^o De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
- 7^o De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Etranger.
- 8^o Service de Chèques sur Paris.
Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.
On répond aux lettres par retour du courrier.
NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.
Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES
LÉPICIER, successeur de GILLET
Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.
PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.
GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

INVITATION
Pour la participation aux Grands
TIRAGES D'ARGENT
APPROUVÉS ET GARANTIS PAR L'ÉTAT

Dans l'espace de deux mois et en trois tirages sortiront en tout :
32,600 gains, représentant la somme de Neuf millions 32,587 francs.

DANS LE CAS LE PLUS HEUREUX, LE PLUS GRAND GAIN SERA DE
Fr. 468,750

Spéculation :

1 Gain à Francs	312,500	1 Gain à Francs	45,000
1 —	156,250	3 —	37,500
1 —	100,000	4 —	25,000
1 —	75,000	5 —	18,750
1 —	50,000	21 —	15,000
2 —		etc., etc.	

Pour le tirage prochain, qui aura lieu les 11 et 12 septembre, nous expédions des billets renouvelés au prix comme suit :

Des BILLETS originaux entiers à Francs **30**
— — — — — demis — — — — — **15**

contre envoi du montant en billets de banque, timbres-poste, ou par mandat-poste.

Chaque participant recevra de nous ponctuellement des BILLETS originaux munis des armes de l'Etat, et, en outre, le plan officiel des tirages, donnant tous les renseignements nécessaires ; l'expédition des listes de tirages officielles, ainsi que le paiement des gains s'effectuera sans retard après le tirage. Notre manière sévèrement réelle de traiter les affaires, ainsi que le grand nombre de gains principaux que nous avons déjà le bonheur de pouvoir payer, nous font attendre des ordres nombreux, dont même les plus petits pour les pays les plus éloignés seront exécutés promptement.

Prière de s'adresser directement et avant le 11 septembre

à MM. VALENTIN et C^{ie} à Hambourg
(Ville libre)
BANQUE et ÉCHANGE

Librairie E. DEZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

NOTICES ARCHEOLOGIQUES

Par G. D'ESPINAY,
Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie,
Membre de l'Académie de Législation de Toulouse,
Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire,
Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série :
MONUMENTS D'ANGERS
Deuxième série :
SAUMUR ET SES ENVIRONS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Chaque série se vend séparément.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE
D'HOMÈRE

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE
Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Enéide).
Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssée : 2 fr. 50 c.
Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.